

La Révolution tranquille et l'économie : où étions-nous, qu'avons-nous accompli, que nous reste-t-il à faire ?

Conférence présentée dans la série
« La Révolution tranquille, 50 ans d'héritages »
à la Grande Bibliothèque, Montréal, 11 mai 2010

Pierre Fortin
Université du Québec à Montréal

*« J'ai confiance que les Canadiens français
rateront encore une fois le tournant. »*

Pierre Trudeau (janvier 1960)

En 1960, après avoir pris si longtemps à se remplir, les écluses ont sauté. La Révolution tranquille a frappé le Québec comme un torrent. La citation qui apparaît ci-dessus indique que tous ne s'y attendaient pas.

Où étions-nous ?

On perçoit habituellement l'avènement de la Révolution tranquille comme sonnait le réveil économique du Canada français. Ça allait plutôt mal avant, et ça s'est mis à aller mieux après. Je partage cette opinion, avec une nuance : je vais montrer que le réveil n'a commencé à porter ses fruits qu'à partir de 1990. Mais l'idée que ça n'allait pas bien avant ne fait pas l'unanimité. Où étions-nous avant 1960 ? Mon confrère et ami Jean-Luc Migué a écrit, il y a 12 ans : « De toute son histoire moderne, depuis la fin du 19^e siècle, le Québec a vécu une croissance forte, parallèle à celle de l'Ontario. La période immédiatement antérieure à la Révolution tranquille se distingue même comme l'une des plus prospères de toute l'histoire. »

La figure 1 expose les deux inexactitudes que contient cette affirmation de Migué, qui n'a sans doute pas eu accès aux données aujourd'hui disponibles. La courbe trace l'évolution du rapport entre le revenu réel par habitant d'âge actif du Québec et celui de l'Ontario de 1926 à 1961. Quand ça baisse, le Québec fait moins bien que l'Ontario; quand ça monte, c'est le contraire. Premièrement, on y observe que, loin d'être parallèle à celle de l'Ontario, la croissance du Québec a subi une dégringolade magistrale pendant la Crise et la Guerre. En 1929, le Québec tirait de l'arrière de 10 % sur l'Ontario; en 1946, le retard du Québec avait grimpé à 21 %. Deuxièmement, il est vrai que, de 1946 à 1960, l'économie québécoise progressait bien dans l'ensemble, étant portée par l'expansion nord-américaine. Mais l'Ontario avançait aussi vite, de sorte que, sous le régime Duplessis, le Québec n'a jamais réussi à regagner le terrain perdu avant 1945.

La figure 2 indique que ce n'est pas la seule indication de la faiblesse comparative de l'économie québécoise de l'époque. En Ontario, le taux d'emploi global des 15-64 était passé de 59 % en 1931 à 63 % en 1961. Or, le Québec avait connu le mouvement

inverse : parti du même taux de 59 %, il avait au contraire chuté à 54 % en 1961. Cette baisse est considérable : en termes de 2010, cela équivaldrait à une perte de 160 000 emplois. La figure 3 complète le portrait de l'emploi en montrant que notre population active se féminisait, mais qu'elle le faisait plus lentement que l'Ontario, et avec un retard croissant à mesure que la décennie 1950 avançait. La pénurie d'emploi était flagrante. Elle fut par la suite l'une des grandes préoccupations du gouvernement Lesage. La sous-scolarisation n'aidait pas. Le tableau 1 établit qu'en 1960 seulement un tiers de nos jeunes adultes de 25 à 34 ans avaient un diplôme en poche, contre plus de la moitié en Ontario. Et seulement 5 % des jeunes de cet âge avaient un diplôme universitaire au Québec, soit moitié moins qu'en Ontario. Comme on sait – le tableau le confirme –, notre fréquentation scolaire avait commencé à augmenter dans les années 1950. Mais on voit bien que le retard à combler était encore très grand.

Tableau 1. Répartition en pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans selon le plus haut diplôme obtenu

Diplôme	1950	1960	
	Québec	Québec	Ontario
Aucun	76	66	49
Secondaire	13	15	26
Coll/Prof/Tech	8	14	17
Universitaire	3	5	9
Total	100	100	100
N. moyen d'années de scolarité	8,3	9,5	11,0

Source : Statistique Canada.

Le tableau 2, lui, montre qu'en 1961 la situation économique des « Canadiens français du Québec » n'était guère différente de celle des Noirs américains. Les hommes noirs complétaient 11 années à l'école, les « Canadiens français », 10 années, soit une de moins. Le salaire moyen des hommes noirs américains équivalait à 54 % de celui des hommes blancs américains; au Québec, le salaire moyen des hommes francophones unilingues équivalait à seulement 52 % de celui des hommes anglophones, bilingues ou unilingues. Lorsque l'écrivain Pierre Vallières nous a appelés « nègres blancs d'Amérique » en 1968, on l'a évidemment accusé d'exagérer. Mais, en fait, il clamait l'exacte vérité. La position relative des nôtres n'était pas meilleure que celle des Noirs américains. Il faut, de toute urgence, réhabiliter Vallières.

Tableau 2. Comparaison de la position économique des « Canadiens français du Québec » (relativement aux Québécois d'origine britannique) avec celle des Noirs américains (relativement aux Blancs américains) en 1961

Indicateur	Canadiens français	Noirs américains
N. d'années de scolarité complétées par les hommes de 25 à 29 ans	9,8	10,8
Salaire moyen en pourcentage de celui du groupe dominant	52 %	54 %

Sources : Statistique Canada; Thomas Lemieux; François Vaillancourt; David Card et Alan Krueger.

Comment les finances publiques du Québec se comparaient-elles à celles de l'Ontario à l'aube de la Révolution tranquille ? Le tableau 3 aide à y voir clair. Si on consolide les budgets provincial et municipaux – ce qui est nécessaire parce que les compétences n'ont jamais été exactement les mêmes dans les deux provinces –, on arrive à la conclusion, qui sera sans doute surprenante pour plusieurs, que l'État québécois taxait et dépensait un peu plus que son pendant ontarien en 1961. La dette accumulée par la province était cependant beaucoup moins lourde chez nous chez notre voisin. Fin 1961, elle équivalait à 14 % du revenu intérieur au Québec et à 21 % en Ontario. La conséquence au Québec était des infrastructures provinciales honteusement déficientes en santé, en éducation, en culture et en transport. On fait parfois valoir que le faible niveau d'endettement de la province serait une sorte de cadeau que Maurice Duplessis aurait fait aux révolutionnaires tranquilles. Il s'agit évidemment d'un sophisme. Le cadeau de Duplessis fut le retard à investir dans ces infrastructures et les conséquences négatives que cela entraînait pour notre développement. Cadeau de Grec.

Tableau 3. Revenu et dépenses consolidés des administrations provinciales et municipales et dette provinciale (en pourcentage du PIB) en 1961

Élément	Québec	Ontario	Québec moins Ontario
Revenus budgétaires	12,7	11,3	1,4
Moins : Dépenses budgétaires	13,5	12,3	1,2
Égale : Solde budgétaire	-0,8	-1,0	0,2
Ratio dette provinciale/PIB	14	21	-7

Note : Les dépenses d'immobilisation sont incluses dans les dépenses budgétaires.

Source : Statistique Canada.

Résumé

En résumé, dans les années 1950, l'économie québécoise était portée par l'expansion nord-américaine et progressait à peu près au même rythme par habitant que l'économie ontarienne. Mais nos salaires et notre niveau de vie, qui avaient dégingolé antérieurement, restaient bien inférieurs et ne manifestaient aucun signe de rétablissement. Le taux d'emploi de nos hommes se détériorait et celui de nos femmes accusait un retard croissant sur celui des femmes ontariennes. Nos jeunes étaient terriblement sous-scolarisés. Le sort des francophones du Québec était comparable à celui des Noirs américains. L'État québécois n'était pas inactif, mais il sous-investissait gravement dans les infrastructures.

Qu'avons-nous accompli ?

Où la Révolution tranquille nous a-t-elle conduit ? Il y a dix ans, en avril 2000, un éditorial du journal montréalais *The Gazette* a caractérisé sans hésitation la Révolution tranquille comme « *the empty revolution* ». Il faut évidemment prendre cette opinion chargée d'émotion avec un grain de sel. Il était inévitable, même dans les années 1960, que la Révolution tranquille ne fasse pas l'unanimité. Ce furent, en quelque sorte, les quatre R : le rejet dans le cas de Trudeau et *The Gazette*, la révolte pour Vallières, la réforme pour Jean Lesage, et le rêve pour René Lévesque. Voyons cela de plus près.

Le *Discours du Budget* présenté par Jean Lesage en avril 1962 explique avec une clarté remarquable les intentions de son gouvernement en ce qui concerne l'économie. On lit dans ce discours :

« Nous constituons une minorité ethnique qui a pu survivre, mais dont la puissance matérielle est loin de correspondre à celle de nos compatriotes de langue anglaise. Dans certains domaines, nous avons accumulé des retards d'au moins une génération. C'est pour cette raison que nous devons tant faire aujourd'hui et que nous devons faire si vite. Nous possédons un levier commun, notre État du Québec. Nous serions coupables de ne pas nous en servir. Notre triple objectif est d'améliorer la culture et l'éducation, d'instaurer un meilleur niveau de santé et de bien-être et de favoriser le progrès économique de la Province. »

Le gouvernement Lesage voulait donc mettre l'État québécois au service de plusieurs fins : 1) le développement scolaire (égaliser les chances au départ), 2) le développement économique (créer la richesse), 3) l'épanouissement des francophones (favoriser leur maîtrise de l'économie) et 4) le développement social (répartir équitablement la richesse). Dès le départ, on procéda à une réforme en règle de la fonction publique et des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Cela s'appelle laïcisation, professionnalisation, centralisation et syndicalisation universelle. Coup sur coup apparurent l'assurance hospitalisation, les allocations scolaires, les écoles polyvalentes, le Régime de rentes du Québec et plusieurs sociétés d'État, comme la Société générale de financement, la Sidérurgie québécoise, la Société d'exploration minière et la Caisse de dépôt et placement. L'électricité fut nationalisée. De 1960 à 1966, les dépenses provinciales triplèrent et le fardeau des taxes provinciales doubla. Cela valut à Jean Lesage le sobriquet de « Ti-Jean la taxe » et contribua assurément à sa défaite électorale en 1966. Au grand étonnement de tous, le gouvernement Johnson décida qu'il valait mieux poursuivre les réformes entreprises que de retourner en arrière.

La suite est connue. De 1966 jusqu'à aujourd'hui, ce furent successivement les allocations familiales, l'assurance maladie, l'aide sociale, les cégeps, l'Université du Québec, plusieurs nouvelles sociétés d'État (SOQUIP, SOQUIA, REXFOR, Loto-Québec, SNA, STQ, Madelipêche, Nouveler, Québecair, etc.), le projet hydroélectrique de la Baie-James, les lois linguistiques, les sommets économiques, l'appui multiforme au financement des entreprises, les privatisations, l'appui au libre-échange, la multiplication des crédits d'impôt (R-D, pôles, etc.) et, tout récemment, l'allégement de la fiscalité des entreprises.

L'activité de l'État s'est accrue

Pendant la période des 45 dernières années, l'État a continué à grandir. La figure 4 confirme que les dépenses publiques provinciales et municipales ont occupé une part croissante de l'activité économique du Québec. Immobilisations comprises, de 1961 à 2007, elles sont finalement passées de 13 % à 34 % de notre revenu intérieur. En Ontario,

ce pourcentage n'atteint que 24 %, soit 10 unités de pourcentage de moins. Le Québec et ses municipalités dépensent ainsi 30 milliards \$ de plus chaque année (10 % du revenu intérieur de 300 milliards \$) que s'ils dépensaient au même rythme que l'Ontario. La dépense en services publics est donc beaucoup plus élevée au Québec.

La figure 5 montre que les années 1970 à 1985 furent l'âge d'or des sociétés d'État. Leur chiffre d'affaires total a grimpé jusqu'à 10 % du revenu intérieur en 1985. Le repli très apparent qui a suivi découle de trois considérations. La première est que leur tâche d'intégration économique des francophones comme cadres ou entrepreneurs était, en gros, complétée. La deuxième est qu'on avait fini par réaliser, comme a dit Jacques Parizeau, que « l'État producteur n'a rien d'impressionnant ». Que le gouvernement produise du sucre, de l'acier, du poisson, de l'amiante, ou opère une ligne d'aviation commerciale nous donnait l'air d'une république de bananes. La troisième considération est que l'air du temps s'ouvrait au libre-échange, rendant moins nécessaire l'intervention directe de l'État sur les marchés pour contrer les barrières au commerce.

C'est l'appui au financement des entreprises qui a surtout marqué l'intervention de l'État québécois à partir du milieu des années 1970. Les principaux intervenants publics ont été la Caisse de dépôt, la SGF, la Société de développement industriel (devenue plus tard Investissement Québec), et les fonds fiscalisés comme le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et Capital régional Desjardins. La fiscalité a joué un rôle de plus en plus important avec le régime d'épargne-actions, un large éventail de crédits d'impôts et de déductions fiscales et, tout récemment, l'élimination de la taxe sur le capital. La figure 6 établit à 2 % du revenu intérieur en 2007 – 6 milliards \$ – le montant des subventions directes de Québec et de ses municipalités aux entreprises. Ce montant lui-même sous-estime l'envergure véritable de l'aide financière aux entreprises puisqu'il n'inclut ni les dépenses fiscales ni les réductions de taux d'intérêt sur les prêts ni le coût des garanties de prêts.

La nationalisation définitive de l'électricité en 1963, que René Lévesque a passionnément soutenue, a été très profitable pour le Québec. En 1973, puis en 1978, l'explosion du prix du pétrole a entraîné un renchérissement de toutes les sources d'énergie, y compris de l'électricité. Dix ans après la nationalisation au prix de 600 millions \$, Hydro-Québec valait soudainement, grâce à Dieu et à l'OPEP, plusieurs milliards de dollars en raison de sa capacité d'obtenir un prix beaucoup plus élevé pour son énergie. Du côté des grands avantages de la nationalisation, on peut donc ranger cet énorme gain en capital (fortuit), mais aussi son coup de pouce à l'essor du génie conseil francophone, la facilitation ultérieure du mégaprojet de la Baie-James, et sa contribution à la régulation conjoncturelle de l'économie québécoise par une accélération des investissements quand l'économie est en récession. La possibilité de subventionner les industries énergivores comme les alumineries et de les attirer au Québec est certainement un avantage pour les travailleurs qualifiés des régions qui bénéficient directement de ces investissements.

Mais il y a des difficultés. Premièrement, il n'y a aucune preuve que l'implantation des alumineries subventionnées au Saguenay et sur la Côte Nord a fait

augmenter le taux d'emploi global de ces régions depuis 30 ans. La main-d'œuvre employée étant hautement qualifiée, donc peu susceptible de chômer dans n'importe quel contexte économique, l'impact net sur l'emploi local n'est pas très important. De plus, en versant des salaires très élevés, les alumineries retiennent le développement normal des nouvelles PME, lesquelles ne peuvent tout simplement pas soutenir la concurrence de ces très hauts salaires. Une espèce d'effet « pin parasol ». Deuxièmement, la vente à rabais de l'électricité aux alumineries constitue un cadeau de plusieurs centaines de millions de dollars par année des contribuables québécois aux actionnaires étrangers de ces entreprises. Troisièmement, des analystes ont noté un relâchement dans le contrôle des coûts d'Hydro-Québec, phénomène qui caractérise tous les monopoles. L'actuaire et financier Claude Garcia a récemment estimé à 2 milliards \$ la perte financière annuelle encourue par Hydro-Québec en raison de sa faible efficacité dans les opérations courantes et dans la gestion des projets d'immobilisation. Cette estimation est peut-être exagérée, je ne sais. Mais même divisée par quatre, une telle perte serait encore de 500 millions \$ par année – un chiffre énorme. Il va falloir examiner cela de plus près. Quatrièmement, la politisation des décisions d'immobilisation d'Hydro-Québec est dangereuse. Elle augmente la probabilité d'erreurs économiques majeures. À l'heure actuelle, on se demande, par exemple, si le prix de l'électricité à moyen et à long terme en Amérique du Nord permet de justifier les coûteux nouveaux investissements que le gouvernement du Québec a pressé Hydro-Québec de faire sur les rivières de la Côte Nord. Si le kilowattheure tiré des nouveaux complexes nous coûte 10 cents, mais que nous ne pouvons le vendre qu'à 6 ou 7 cents, comme plusieurs le pensent, cela nous fera perdre 1 milliard \$ sur la durée du récent contrat de 26 ans signé par Hydro-Québec avec le Vermont. Ce serait encore un cadeau aux riches Américains de la part de ces généreux Québécois. Enfin, cinquièmement, la sous-tarification de l'électricité entraîne une consommation excessive de cette énergie au Québec. Le fait de payer l'électricité 2 cents de moins le kilowattheure, par exemple, incite les Québécois à consommer de 15 à 20 milliards de kWh de plus par année, soit l'équivalent de ce que pourraient produire six complexes ayant l'envergure de l'aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1.

En somme, il n'y a aucun doute que la nationalisation de l'électricité a procuré un gain énorme au Québec. Mais il faudrait voir si une trop grande partie de ce gain n'aurait pas été dilapidée et si on ne pourrait pas mieux gérer cet avantage extraordinaire.

La figure 7 sur les immobilisations d'Hydro-Québec souligne l'énormité de l'investissement des années 1970 dans le complexe La Grande. Aujourd'hui, un projet qui aurait la même envergure représenterait un investissement de plus de 40 milliards \$. En comparaison, les projets Eastmain-1 et Eastmain-1-A sont des nains, comme on peut constater sur l'image. Par ailleurs, si le projet La Grande a injecté des sommes énormes dans l'économie du Québec, il n'a malheureusement eu aucun effet vérifiable sur le taux de chômage. Au contraire, comme on voit sur la figure 8, pendant la durée des travaux l'excédent du taux de chômage du Québec sur celui de l'Ontario a pris beaucoup d'ampleur, pour finalement atteindre un sommet inégalé au 20^e siècle, soit 3 %, puis 4 %. La cause probable de cette anomalie est l'explosion extraordinaire des salaires au Québec de 1975 à 1982, laquelle a porté le salaire moyen du Québec bien au-dessus de la productivité fondamentale de l'économie. Comme on peut voir sur la figure 9, notre

salaires hebdomadaire moyen a même été égal ou supérieur à celui de l'Ontario pendant 11 années consécutives, de 1975 à 1985. Bien qu'un salaire élevé soit merveilleux pour ceux qui réussissent à conserver leur emploi, il est destructeur d'emplois et de production s'il dépasse la productivité sous-jacente de l'économie. Or, l'ascension des salaires au Québec pendant cette période a justement constitué une anomalie macroéconomique grave. Mon estimation personnelle est qu'elle a détruit une cinquantaine de milliers d'emplois jusqu'à la fin des années 1980 et fait perdre cumulativement une centaine de milliards de dollars aux Québécois.

L'élan considérable des dépenses du Québec et de ses municipalités a exigé une augmentation correspondante des quatre sources de revenus de l'État québécois : la taxation, les revenus de placement (y compris dans les sociétés d'État), les transferts fédéraux et les emprunts ajoutant à la dette. Comment chacune de ces sources a-t-elle contribué au financement de la croissance de l'État ? Premièrement (figure 10), le taux global de taxation du Québec est passé de 10 % du revenu intérieur en 1961 à 25 % en 2007. C'est 5 unités de pourcentage de plus que les 20 % de l'Ontario. Ces 5 unités représentent un excédent annuel de 15 milliards \$ d'impôts et taxes au Québec.

Deuxièmement (figure 11), les revenus de placement du Québec ne se sont guère démarqués de ceux de l'Ontario jusque vers le milieu des années 1990. Depuis 15 ans, cependant, ils ont connu un essor important à mesure que le gouvernement a cherché à extraire des revenus croissants des entreprises d'État (Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools surtout).

Troisièmement (figure 12), les transferts fédéraux, qui sont surtout constitués des paiements fédéraux au titre de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale et de la péréquation, ont atteint en moyenne 5 % du revenu intérieur au Québec et 2,5 % en Ontario de 1971 à 1995, puis se sont ensuite repliés, surtout au Québec.

Enfin, quatrièmement (figure 13), le service de la dette est, lui aussi, plus élevé au Québec qu'en Ontario. L'écart entre les taux d'intérêt sur les obligations québécoises et ontariennes a diminué avec le temps. Dès les années 1960, le gouvernement du Québec a réussi à s'affranchir du contrôle des vieux syndicats financiers sur son coût d'emprunt. Par la suite, la Caisse de dépôt a joué un rôle régulateur du marché des obligations, tout particulièrement en 1970, 1977, 1982 et 1995. La diapo montre qu'en fin de compte le Québec a accumulé une charge d'endettement beaucoup plus importante que l'Ontario. Cela découle en partie du fait que le Québec a voulu effectuer les mêmes investissements en infrastructures que l'Ontario, mais avec un revenu intérieur de 40 % à 50 % plus faible selon l'époque. En 2007, notre service de la dette provincial et municipal consolidé nous a coûté 8 milliards \$ de plus que si nous supportions le même poids d'endettement que l'Ontario.

Nous sommes allés à l'école

Est-ce que l'implication massive de l'État québécois dans l'économie, qui vient d'être décrite, a permis d'atteindre les objectifs explicitement visés par la Révolution

tranquille ? Absolument, dans une large mesure. Le tableau 4 révèle que, du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, c'est le Québec qui a enregistré le progrès en scolarisation le plus important des trois depuis 50 ans. De 1961 à 2001, la durée du parcours scolaire complété par les jeunes adultes a augmenté de 5 années au Québec, de 3,5 années en Ontario et de 1 année aux États-Unis. Le Québec a maintenant presque rattrapé l'Ontario en scolarité moyenne, et il dépasse les États-Unis.

Tableau 4. Nombre moyen d'années de scolarité complétées par la population âgée de 25 à 34 ans en 1961 et en 2001

Région	1961	2001	Variation
Québec	9,5	14,4	+4,9
Ontario	11,0	14,7	+3,7
États-Unis	12,2	13,1	+0,9

Sources : Statistique Canada; U.S. Census Bureau.

Le tableau 5 compare la scolarité des jeunes au Québec et en Ontario selon le plus haut diplôme obtenu en 2006. Il en ressort que le Québec tire encore de l'arrière sur l'Ontario en deux dimensions : son taux de sans-diplôme est plus élevé (12 % contre 9 %), et son taux de diplômation universitaire est plus faible (27 % contre 33 %). C'est parce qu'il est très fort aux niveaux collégial, professionnel et technique que le Québec affiche une performance globale en nombre moyen d'années complétées très voisine de celle de l'Ontario. Ce phénomène est important à noter : notre secondaire professionnel et notre cégep technique se sont avérés de puissants accélérateurs de scolarisation. Il est enfin intéressant d'observer à la figure 14 que l'enquête du Programme international de suivi des acquis (PISA) effectuée par l'OCDE en 2006 a classé les enfants du Québec tout près du sommet mondial en performance en mathématiques, devant ceux de l'Ontario et loin devant ceux des États-Unis. Notre système d'éducation ne doit pas tout avoir faux.

Tableau 5. Répartition en pourcentage de la population de 25 à 34 ans selon le plus haut diplôme obtenu en 2006

Diplôme	Québec	Ontario
Aucun	12	9
Secondaire	16	24
Coll/Prof/Tech	45	35
Universitaire	27	33
Total	100	100

Source : Statistique Canada.

Nous avons pratiquement rattrapé l'Ontario en niveau de vie

La figure 15 résume l'évolution du niveau de vie au Québec relativement à l'Ontario. Il décrit la trajectoire du rapport entre le revenu par habitant d'âge actif du Québec et celui de l'Ontario de 1961 à 2008. On y observe quelques fluctuations dans le temps, notamment de 1973 à 1985 pendant le boom de la Baie-James. On voit aussi que le niveau de vie du Québec a vraiment commencé à remonter la côte seulement depuis

1990 et que la remontée a été très rapide depuis. De 81 % qu'il était en 1989, le rapport entre le revenu par habitant au Québec et en Ontario a grimpé à 92 % en 2008. Le retard du Québec a donc fondu de plus que moitié pendant cette période de 19 ans. En fait, la majeure partie de l'écart de 8 % qui reste est volontaire, en ce sens que les Québécois acceptent volontiers un revenu monétaire moindre afin de se payer plus de temps libre. Autrefois, nous travaillions plus d'heures que les Ontariens, mais aujourd'hui, en Amérique, c'est chez nous qu'on travaille le moins d'heures par semaine, le moins de semaines par année, et le moins d'années dans la vie active. Bien évidemment, si le temps passé hors travail est choisi librement, sa valeur réelle pour le bien-être doit être supérieure au revenu auquel on renonce à cette fin. Si on ajoute au revenu monétaire la valeur du temps libre ainsi calculée, on trouve qu'en 2008 le niveau de vie total des Québécois équivalait à 99% de celui des Ontariens. La parité avec l'Ontario en niveau de vie, c'est donc pratiquement un fait accompli.

Pourquoi est-ce seulement depuis 1990 que l'écart de niveau de vie avec l'Ontario a commencé à se refermer pour de bon ? Il y a plusieurs raisons. Premièrement, le lien entre emploi et scolarité est très étroit. Or, scolariser une génération, ça prend du temps, et par conséquent l'effet sur l'emploi est venu avec un long délai. Deuxièmement, il a fallu laisser le temps aux entrepreneurs francophones d'émerger et de remplacer peu à peu notre vieille élite anglophone qui avait malheureusement quitté. Troisièmement, comme j'ai mentionné il y a un instant, les années 1970 à 1985 ont été marquées par des tensions sociales qui ont entraîné une grave détérioration du marché de l'emploi. Quatrièmement, l'émulation engendrée par la mondialisation a métamorphosé la sociologie du monde des affaires québécois, mais n'a commencé à jouer vraiment qu'après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange en 1989. La figure 16 indique, à cet égard, que le poids des exportations totales dans la demande pour les produits québécois a même dépassé momentanément 60 % en 2000. Depuis cette date, l'ascension du dollar canadien a un peu coupé le sifflet à nos exportateurs, mais en 2008 le Québec a exporté encore plus de la moitié de ce qu'il a produit. Dans les années 1980, ce pourcentage avait baissé à 40 %.

Comment nous sommes-nous enrichis ? L'enrichissement a deux sources : ou bien le pourcentage de nos gens qui sont au travail augmente, ou bien chaque travailleur produit plus pendant ses heures d'ouvrage, parce qu'il est plus compétent, qu'il a de meilleures idées, qu'il dispose d'un meilleur équipement ou que le travail est mieux organisé. La figure 17 souligne que c'est essentiellement l'amélioration du premier élément, notre taux d'emploi, et non du second, notre production par travailleur, qui a permis que nous rattrapions l'Ontario depuis 20 ans. Le niveau croissant d'éducation a fouetté le taux d'emploi, particulièrement celui des femmes. La figure 18, de son côté, montre que la féminisation de la population active du Québec s'est poursuivie à travers les décennies. Les Québécoises ont maintenant complété leur rattrapage : en 2009, au Québec comme en Ontario, la population active comptait 90 femmes pour 100 hommes.

On a souvent fait observer que la part du Québec dans l'investissement au Canada est inférieure à sa part dans la population active canadienne. On en déduit que le Québec sous-investit. L'observation est exacte, mais la déduction est erronée. Quand la

démographie est lente, comme au Québec, on n'a pas besoin d'ajouter autant de bâtiments, de machines et de logiciels – c'est-à-dire d'investir autant – chaque année pour équiper les nouveaux travailleurs, puisqu'ils sont moins nombreux. C'est pourquoi, comme on le voit sur la figure 19, les travailleurs québécois peuvent disposer en fait d'autant de capital productif que les travailleurs ontariens, même s'il y a moins d'investissement au Québec. Il est vrai que l'investissement dans le complexe La Grande à lui seul a beaucoup contribué à améliorer les choses pour le Québec pendant les années 1975-1980. Mais la figure 19 indique que la comparaison avec l'Ontario nous est restée favorable même 25 ans après la fin du projet. Si le Québec accuse encore un certain retard, c'est dans la composition de ses investissements plutôt que dans leur niveau total : nous investissons relativement plus en bâtiments et travaux de génie qu'en machinerie et en technologies d'information et de communication (TIC). La situation comparative du Québec en machinerie et en TIC s'améliore peu à peu, mais n'est pas encore complètement à niveau avec l'Ontario.

Le tableau 6 montre que, tout compte fait, le Québec et l'Ontario sont nez à nez en matière de production par heure travaillée, c'est-à-dire de productivité. On voit cependant que les deux provinces canadiennes affichent un rendement très inférieur à celui des États-Unis sur ce plan. Leur retard commun est de 22 %. Une bonne partie de ce retard a été accumulée depuis l'an 2000 : pendant que la productivité augmentait de 6 % à 8 % de 2000 à 2008 en Ontario et au Québec, elle avançait de 17 % aux États-Unis. Notre sous-productivité est réelle, mais elle n'est pas un mal spécifiquement québécois. C'est un mal canadien. En fait, les sept provinces canadiennes qui ne produisent pas de pétrole ou de gaz naturel (Ontario, Québec et Colombie-Britannique compris) font toutes partie des 10 derniers rangs en productivité et en niveau de vie parmi les 60 États d'Amérique du Nord, en compagnie de la Virginie-Occidentale, de l'Arkansas et du Mississippi. Comme ne cesse de le marteler la présidente du Mouvement Desjardins, Monique Leroux, il ne fait aucun doute que notre grand défi économique au cours des prochaines décennies est de nous démarquer des autres provinces canadiennes en productivité et de partir à la chasse de la productivité américaine. Ce sera en fait la voie royale pour continuer à relever notre niveau de vie, puisqu'il y aura une limite à la hausse que nous pourrions imprimer à notre taux d'emploi afin de contrer le ralentissement démographique.

Tableau 6. Production par heure travaillée (« productivité ») au Québec, en Ontario et aux États-Unis (niveau : indice É-U = 100)

Région	Hausse cumulative de 2000 à 2008	Niveau atteint en 2008
Québec	7,5 %	78
Ontario	6,4 %	78
États-Unis	17,0 %	100

Sources : Statistique Canada; OCDE.

Nous sommes beaucoup plus « maîtres chez nous »

Un objectif fondamental de la Révolution tranquille était de favoriser la maîtrise de l'économie par les « Canadiens français ». Le tableau 7 indique que l'amélioration de la position économique relative des francophones dans leur propre maison a été fulgurante depuis 1960. Cette année-là, la rémunération des hommes francophones unilingues atteignait 52 % de celle des anglophones bilingues. 40 ans plus tard, en 2000, le rapport entre les rémunérations de ces deux groupes avait grimpé à 76 %. Les francophones bilingues, eux, gagnent maintenant autant que les anglophones bilingues et 15 % de plus que les anglophones unilingues. Les entreprises francophones contrôlent aujourd'hui les deux tiers de l'emploi au Québec, contre moins de la moitié en 1960. Nous sommes beaucoup plus « maîtres chez nous » qu'en 1960.

Tableau 7. Indicateurs de l'évolution de la « maîtrise » de l'économie du Québec par les Québécois francophones de 1960 à 2000

Année	Salaire des hommes francophones unilingues en % de celui des anglophones bilingues	Part de l'emploi total du Québec sous contrôle des entreprises de propriété francophone
1960	52 %	47 %
1980	74 %	55 %
1990	74 %	65 %
2000	76 %	67 %

Source : François et Luc Vaillancourt et Dominique Lemay.

La répartition du revenu est moins inégale au Québec que partout ailleurs

De 1960 à 1966, le développement social et le partage équitable de la richesse revenaient constamment dans les discours du gouvernement Lesage. Après 50 ans, force est de constater que le Québec est au sommet de l'Amérique du Nord dans cette dimension. Comme on voit au tableau 8, le taux de pauvreté absolue et le degré d'inégalité du revenu disponible sont plus bas chez nous que partout ailleurs sur ce continent. Le plus riche 1 % de la population absorbe 11 % du revenu total au Québec, mais 15 % au Canada hors Québec et 24 % aux États-Unis. Les riches du Québec ne sont pas seulement beaucoup moins riches, mais ils sont aussi plus taxés qu'ailleurs en Amérique du Nord, parce que le système fiscal québécois est le plus progressif. Je ne veux pas pleurer sur le sort des Québécois riches ! Mais il importe de bien placer les choses en perspective.

Tableau 8. Taux de pauvreté absolue, degré d'inégalité du revenu disponible (coefficient de Gini) et part du revenu total allant au 1 % le plus riche de la population au Québec, au Canada hors Québec et aux États-Unis en 2007

Région	Taux de pauvreté	Degré d'inégalité	Part du 1 % le plus riche
Québec	8,5 %	0,30	11 %
Canada hors Québec	10,6 %	0,33	15 %
États-Unis	13,2 %	0,37	24 %

Notes : Le taux de pauvreté absolue est basé sur la valeur d'un panier de consommation fixe. Le coefficient d'inégalité de Gini peut théoriquement prendre une valeur entre 0 et 1, mais on le trouve habituellement entre 0,2 et 0,5. La part du 1 % le plus riche est calculée à partir des données fiscales.

Sources : Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada, Étude du revenu du Luxembourg, Statistique Canada, Agence du revenu du Canada, ministère des Finances du Québec, U.S. Internal Revenue Service, U.S. Census Bureau.

Dans le monde du travail, les lois du Québec reflètent un « préjugé favorable » au syndicalisme. La figure 20 confirme que le taux de couverture syndicale a considérablement augmenté au Québec juste après la promulgation du Code du travail de 1964, qui accordait la syndicalisation universelle aux employés de l'État québécois. Depuis 25 ans, il se maintient autour de 40 % de l'ensemble des salariés. C'est le niveau le plus élevé d'Amérique du Nord. Il faut cependant prendre acte du fait que les syndiqués québécois d'aujourd'hui ne sont plus surtout des travailleurs pauvres. La majorité font partie du tiers le plus riche des salariés du Québec.

Au bas de l'échelle, la politique québécoise du salaire minimum a connu des hauts et des bas. La recherche d'un niveau qui serait « optimal » en ce sens qu'il soutiendrait le revenu des travailleurs concernés, mais sans détruire les emplois qui leur sont accessibles, n'a pas été facile. Aujourd'hui, Québec établit son salaire minimum autour de 46 % du salaire moyen. Ce n'est pas le Pérou, mais cela donne au salaire minimum québécois un pouvoir d'achat supérieur à tous les seuils de pauvreté connus pour personne seule et l'un des plus élevés d'Amérique du Nord.

Qu'en est-il de l'évolution générale des salaires ? La figure 21 en résume le parcours. Avant 1975, au Québec comme ailleurs en Amérique, le pouvoir d'achat salarial s'accroissait de 35 % par décennie en moyenne. Depuis 35 ans, toutefois, il n'a pas augmenté d'un poil. Est-ce que cela dépend d'un ralentissement général de la croissance économique ou du fait que les employeurs se seraient en quelque sorte « enfuis avec la poche » ? Le tableau 9 élimine cette dernière hypothèse. Il montre que la part du revenu intérieur qui revient aux salariés n'a pas vraiment changé au Québec depuis trois décennies. Cela signifie que la cause fondamentale de l'arrêt de croissance du pouvoir d'achat des salaires est que, depuis 35 ans, l'économie peine à créer de la richesse. Les appels à l'amélioration de la productivité prennent ici tout leur sens. Les salaires ne vont recommencer à augmenter en pouvoir d'achat que si la productivité s'accélère.

Tableau 9. Pourcentages du revenu intérieur versés respectivement en salaires et en profits lors des années de sommets conjoncturels au Québec depuis 1974

Année	Part des salaires	Part des profits
1974	76	18
1988	74	16
1999	74	18
2007	75	16

Note : La part restante du revenu intérieur est absorbée par les intérêts et autres revenus de placement.

Source : Statistique Canada.

Résumé

En résumé, depuis 1960, nous sommes allés à l'école en beaucoup plus grand nombre. Nous avons pratiquement comblé notre retard de niveau de vie sur l'Ontario. Notre maîtrise de l'économie a fait des progrès remarquables. Et nous avons bâti la société la moins inégalitaire d'Amérique du Nord. C'est « pas si pire ».

Il est impossible de déterminer avec exactitude quelle part de nos succès du dernier demi-siècle est précisément attribuable à la Révolution tranquille. Chose certaine, elle a donné une bonne poussée à la scolarisation des jeunes, à la révolution féminine, au financement des entreprises, à la mise en place d'une infrastructure énergétique propre et à bon marché, ainsi qu'à l'accès des francophones à de meilleurs emplois, aux postes de commande et à la propriété des entreprises.

Que nous reste-t-il à faire ?

Nous avons raison d'être fiers de ces progrès. Mais tout n'est pas parfait, malheureusement. Nos sentiments envers l'État québécois se sont considérablement refroidis avec le temps. En 1960, l'État était porteur de tous nos espoirs. Aujourd'hui, devenu omniprésent, il est source de beaucoup de frustration. Les viaducs s'effondrent, un trop grand nombre de nos enfants décrochent encore de l'école, l'accès aux soins de santé est aléatoire, les milliards pour la santé semblent disparaître dans un trou noir, les grands projets de construction sont lents à démarrer et, une fois lancés, coûtent trois fois plus cher que prévu.

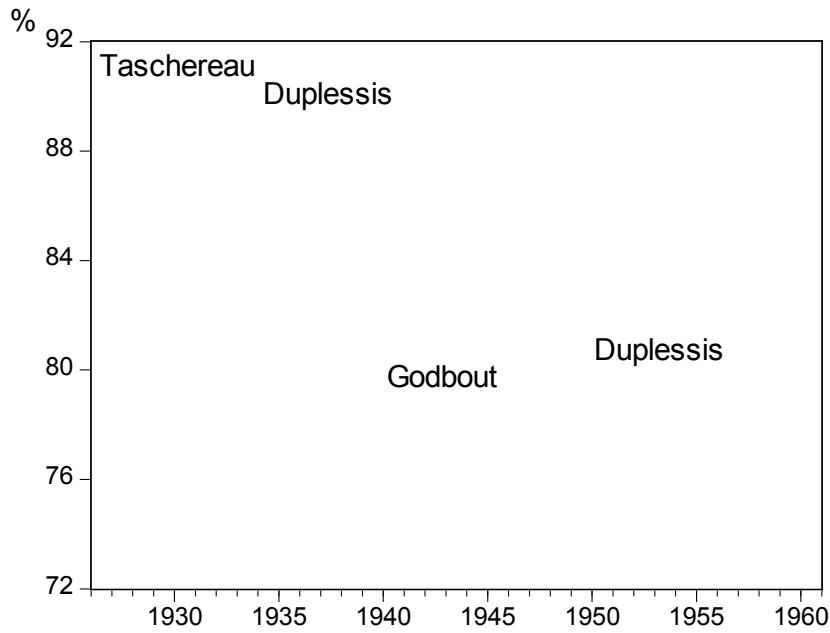
Ces ratés multiples font percevoir l'État comme une grosse machine sans âme, sous-performante, étouffée par des bureaucraties administratives, syndicales et professionnelles qui se bloquent mutuellement. On a l'impression que les groupes d'intérêts ont kidnappé le gouvernement, chacun cherchant à extraire le maximum d'avantages de l'État en faisant payer le reste de la collectivité. L'État est devenu la nourrice des entreprises, le père Noël des régions. Nos grands secteurs protégés, comme l'électricité, l'agriculture, la santé et la construction, affichent des coûts inquiétants. Et depuis le fiasco financier des Jeux Olympiques de 1976, le gouvernement essuie une crise financière majeure à tous les quatorze ans (1982, 1996, 2010; attention à 2024 !).

Ce que nous avons à faire désormais est assez évident. Si nous voulons sortir de ces crises financières à répétition et bien nous préparer au changement démographique qui est imminent, il est clair que nous devons revoir en profondeur nos façons de faire en santé, en éducation et en gestion des infrastructures. Il faudra mieux protéger l'État contre les vautours, défaire les monopoles qui nous étouffent et privilégier partout l'émulation, puisque le seul moyen d'être forcés à l'excellence, c'est d'être mis au défi par d'autres qui font aussi bien ou mieux que nous.

Comme je l'ai souligné tout à l'heure, notre grand défi économique au cours des prochaines décennies est de nous démarquer des autres provinces canadiennes en productivité et de rejoindre les États-Unis, comme nous venons de le faire pour l'Ontario. C'est notre génie économique qui va nous permettre de surmonter notre fragilité démographique. Il y va de l'image que nous aurons de nous-mêmes et de notre avenir

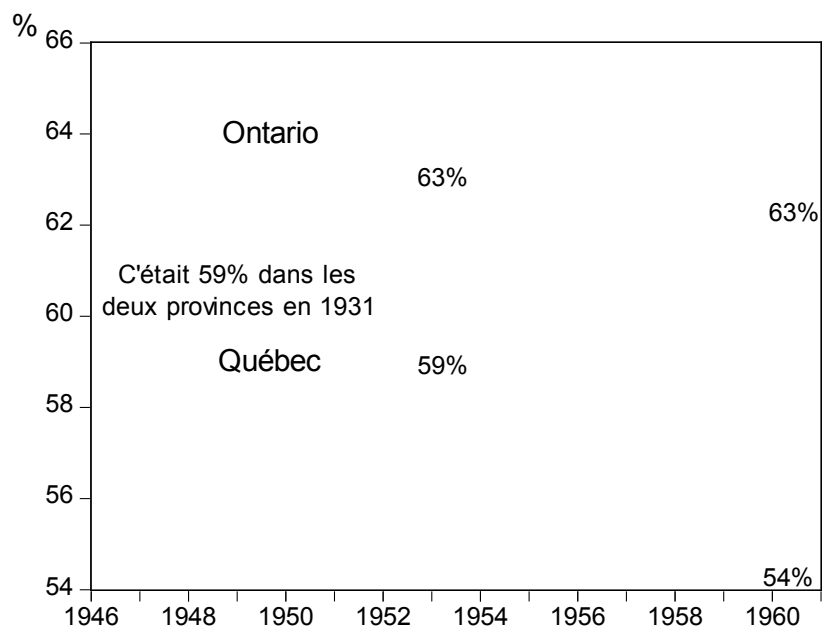
dans le concert des nations. Si un si grand nombre de nos artistes, de nos écrivains, de nos scientifiques et de nos athlètes réussissent à dominer la scène mondiale, qu'est-ce qui empêche les artisans de notre économie, travailleurs et entreprises, de faire pareil ?

Figure 1
Niveau de vie par habitant d'âge actif,
le Québec en pourcentage de l'Ontario, 1926-1961



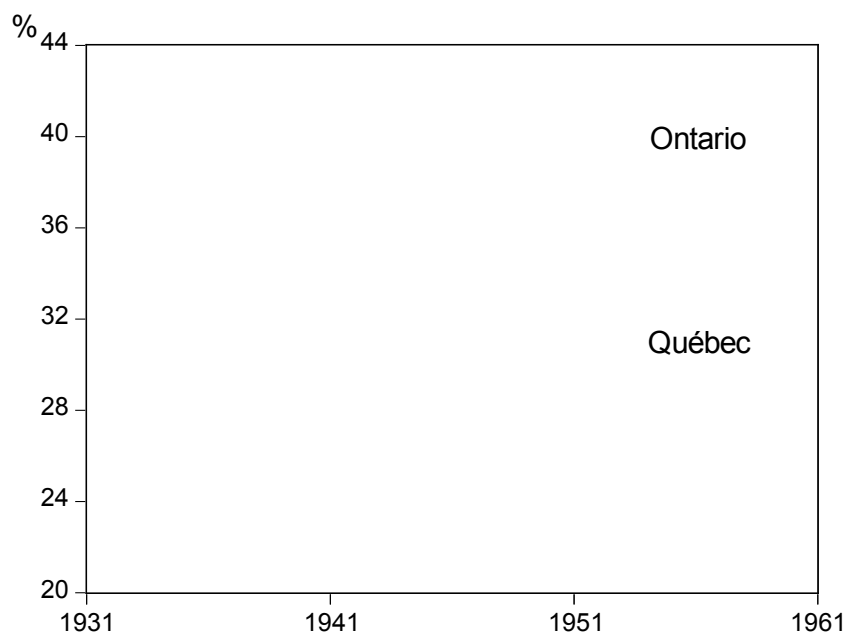
Source: Statcan.

Figure 2
Pourcentage de la population des 15-64 qui détenait un emploi
au Québec et en Ontario de 1946 à 1961



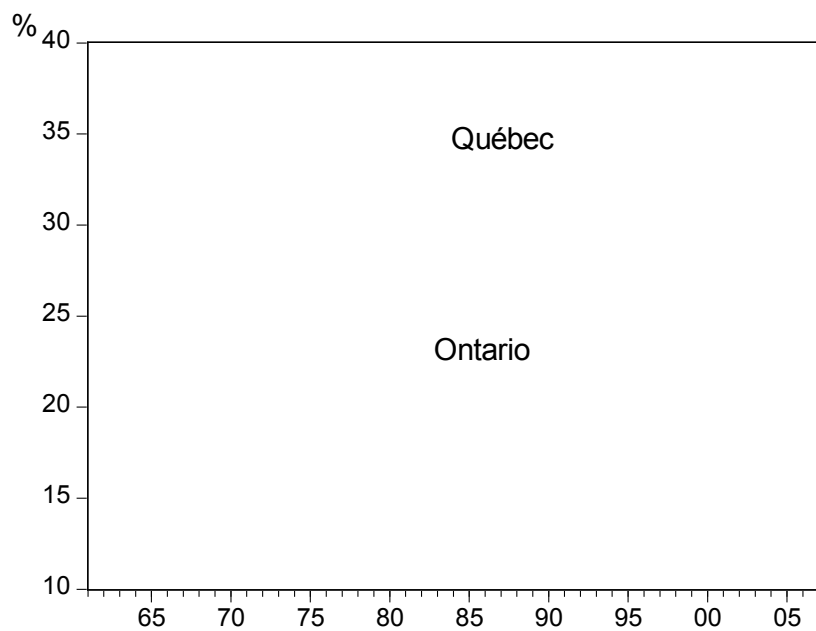
Source : Statcan.

Figure 3
Nombre de femmes pour 100 hommes dans la population active
au Québec et en Ontario de 1931 à 1961



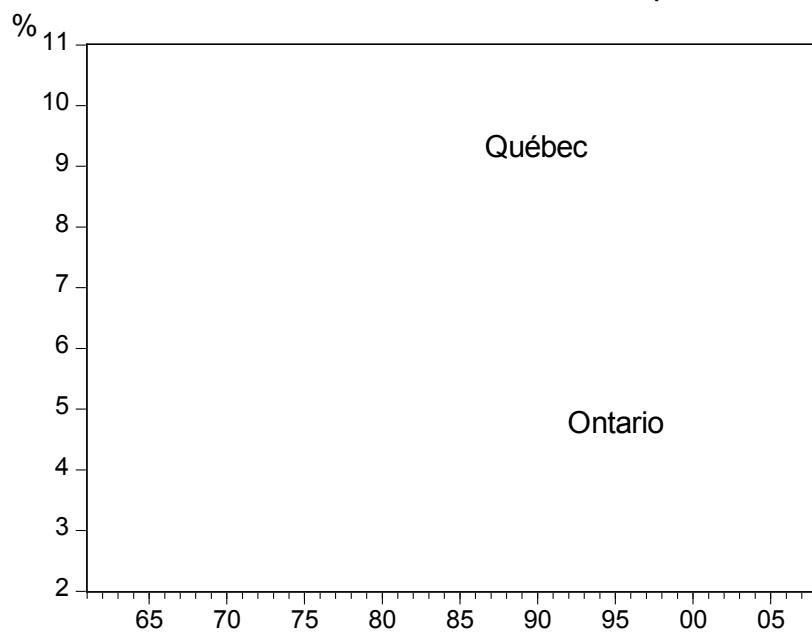
Source : Statcan.

Figure 4
Dépenses totales des administrations provinciales et locales
au Québec et en Ontario de 1961 à 2007 (en % du PIB)



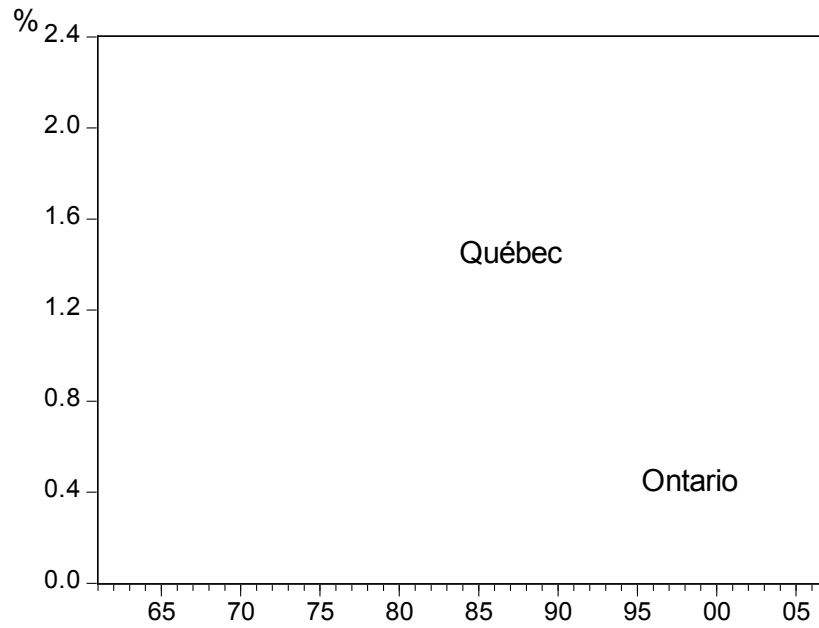
Source : Statcan.

Figure 5
Chiffre d'affaires total des entreprises publiques provinciales
du Québec et de l'Ontario de 1961 à 2008 (en % du PIB)



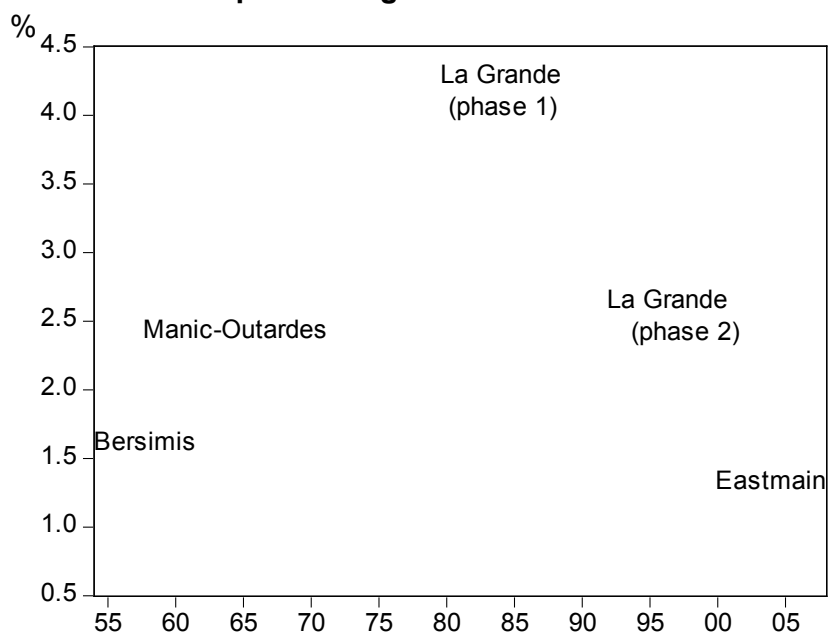
Source : Statcan.

Figure 6
Subventions des administrations provinciales et locales aux entreprises
au Québec et en Ontario de 1961 à 2007 (en % du PIB)



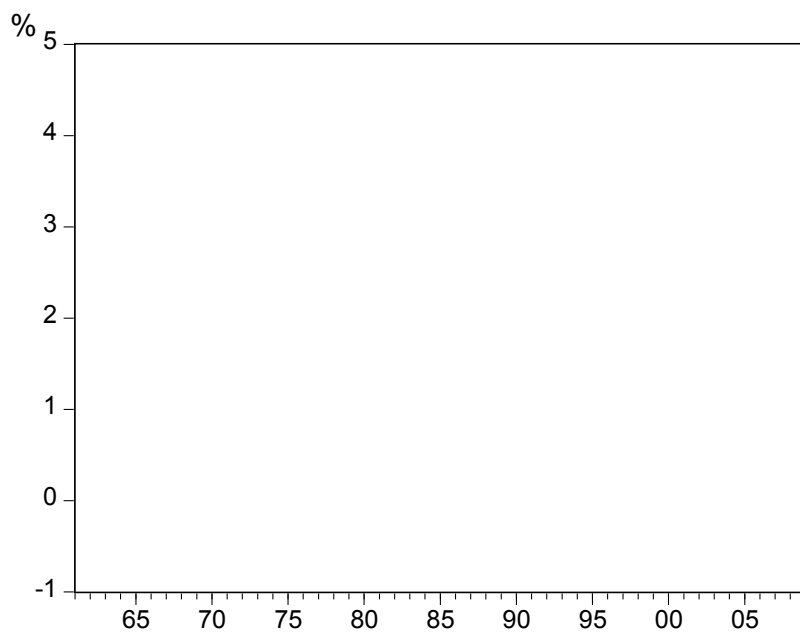
Source : Statcan.

Figure 7
Immobilisations d'Hydro-Québec
en pourcentage du PIB de 1954 à 2008



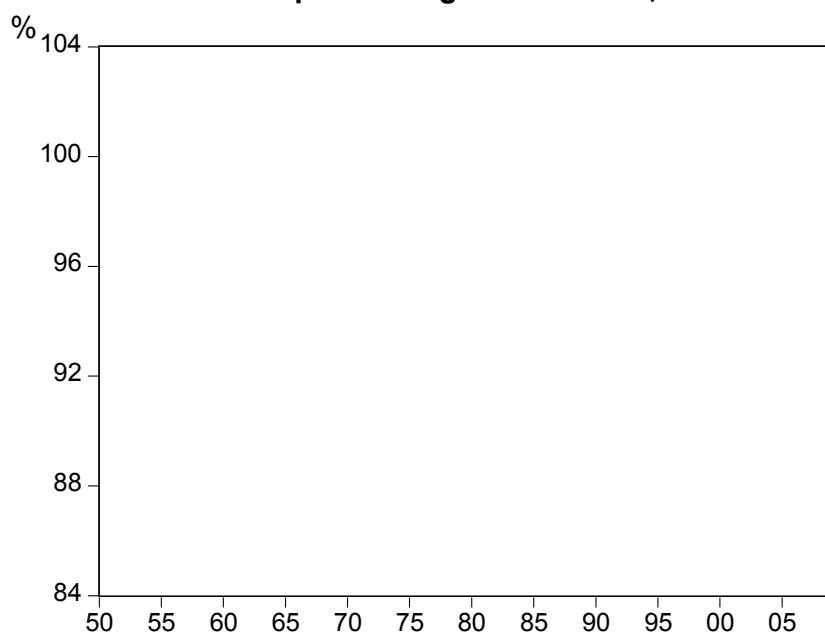
Sources : Hydro-Québec, Statcan.

Figure 8
Taux de chômage de la population active
Québec MOINS Ontario de 1961 à 2009



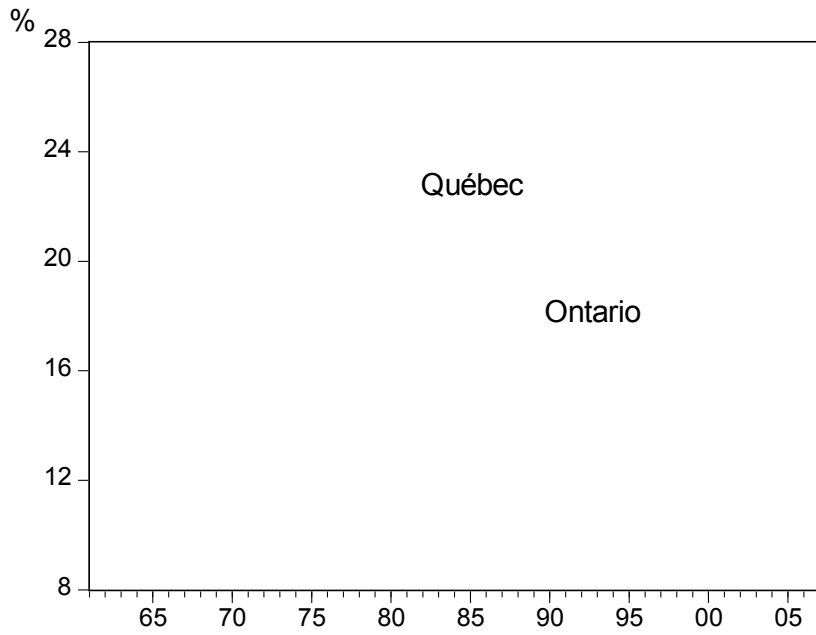
Source : Statcan.

Figure 9
Salaire hebdomadaire moyen
Québec en pourcentage de l'Ontario, 1950-2009



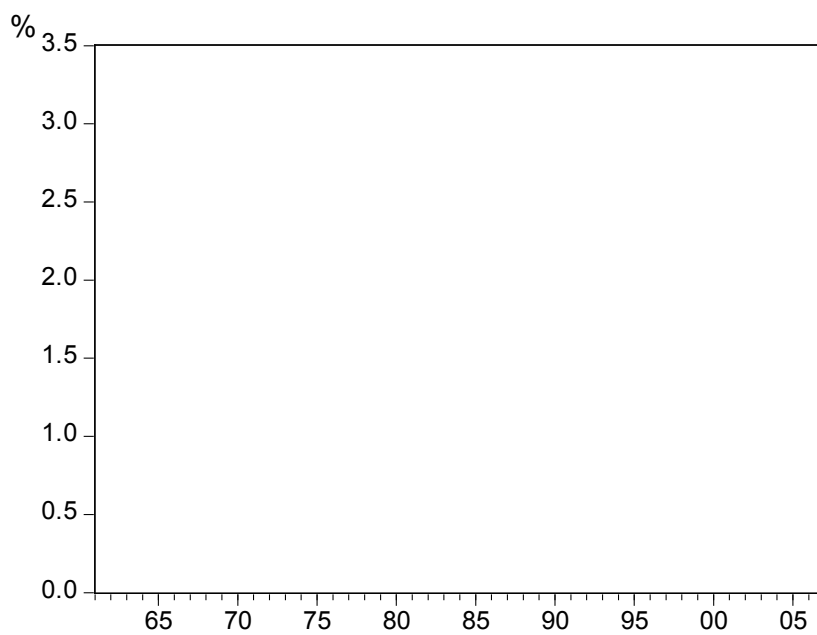
Source : Statcan.

Figure 10
Taux global de taxation provinciales et locales
au Québec et en Ontario de 1961 à 2007 (en % du PIB)



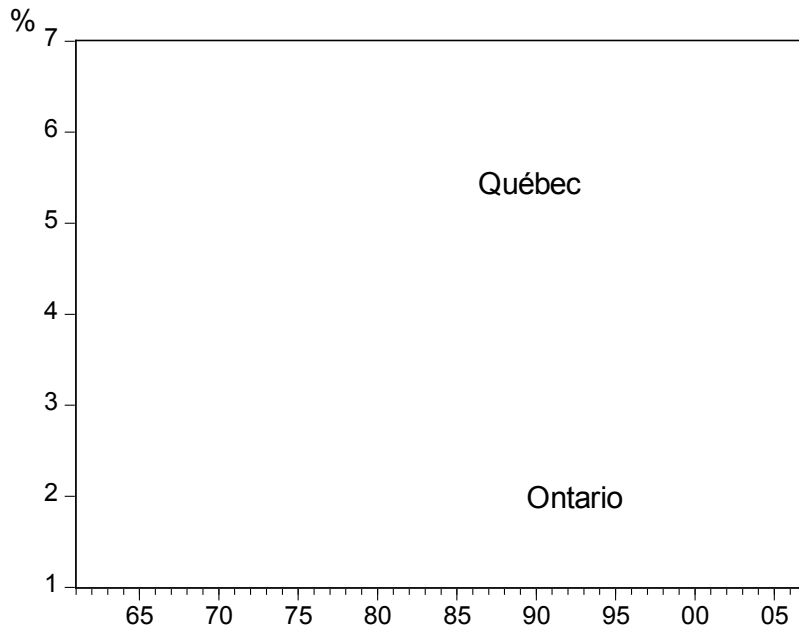
Source : Statcan.

Figure 11
Revenus de placement des administrations provinciales et locales
au Québec et en Ontario de 1961 à 2007



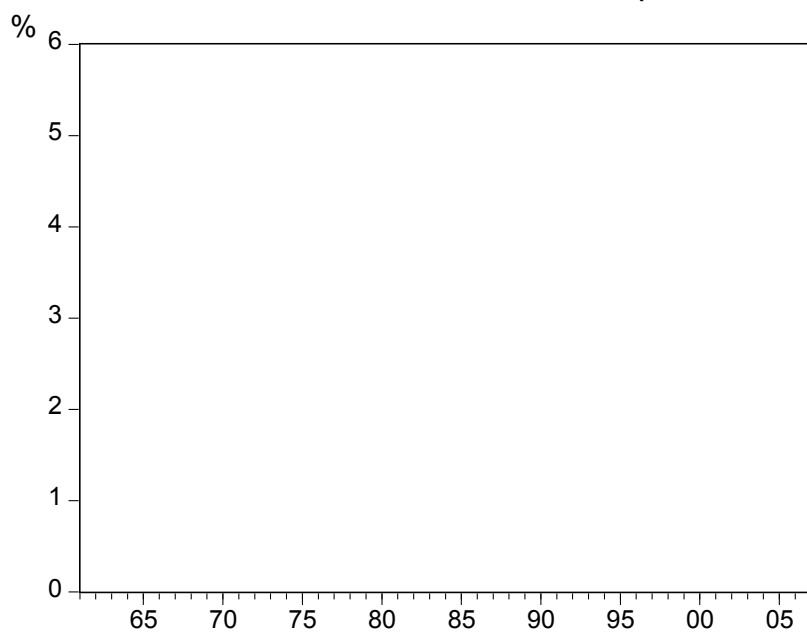
Source : Statcan.

Figure 12
Transferts fédéraux aux administrations provinciales et locales
au Québec et en Ontario de 1961 à 2007 (en % du PIB)



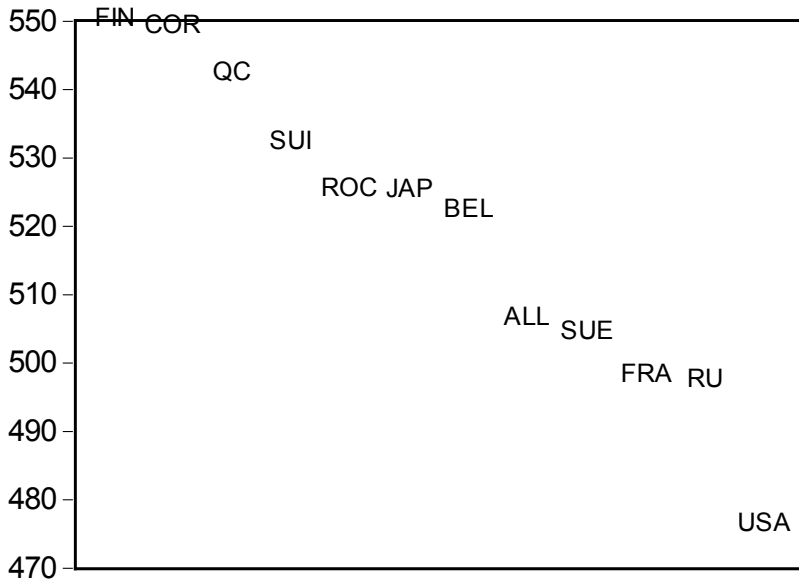
Source : Statcan.

Figure 13
Charges d'intérêts sur la dette provinciale et locale
au Québec et en Ontario de 1961 à 2007 (en % du PIB)



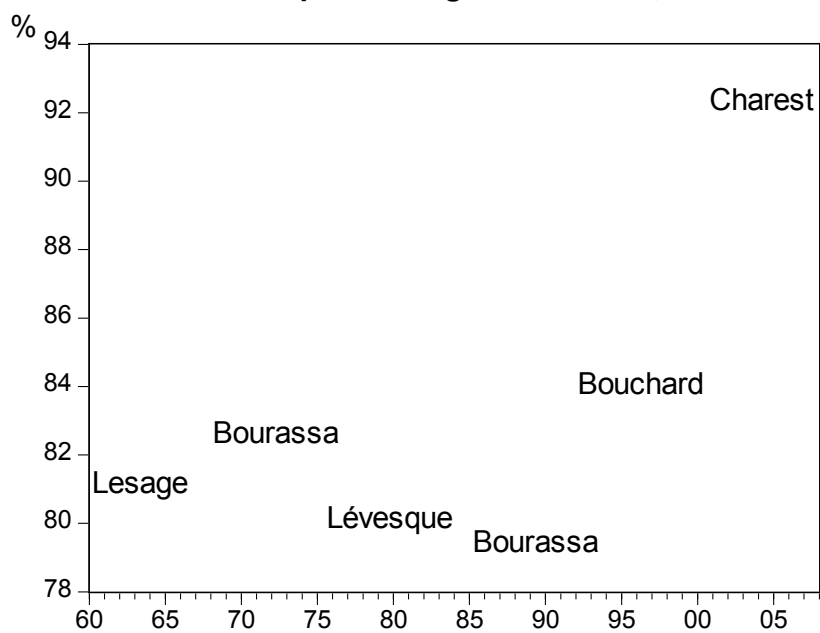
Source : Statcan.

Figure 14
Note moyenne obtenue en mathématiques par les jeunes
de 15 ans dans l'enquête du Programme International
de suivi des acquis (PISA) de l'OCDE en 2006



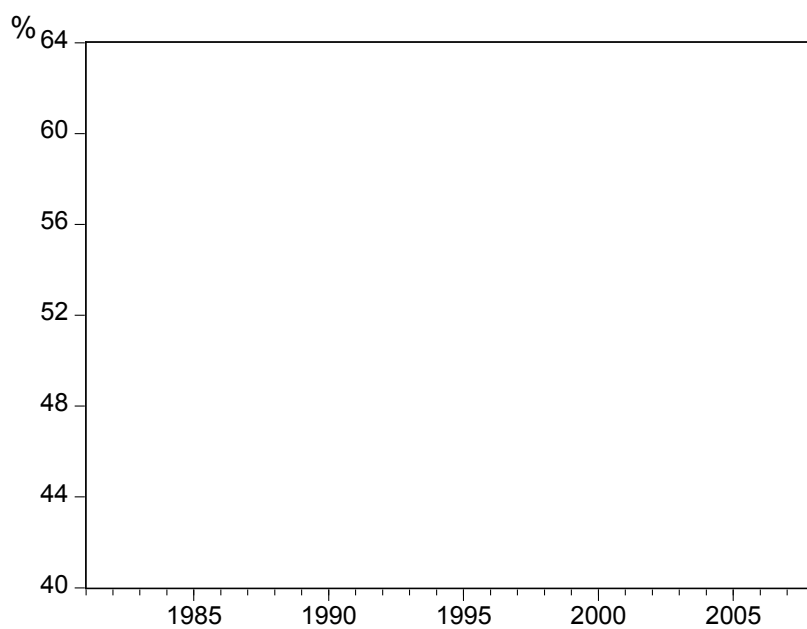
Source : OCDE.

Figure 15
Niveau de vie par habitant d'âge actif,
le Québec en pourcentage de l'Ontario, 1960-2008



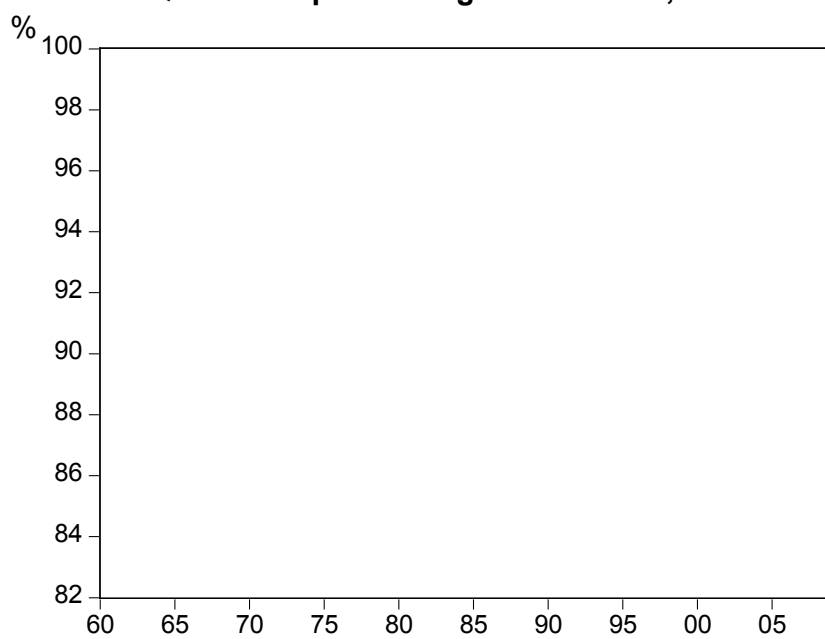
Source : Statcan.

Figure 16
Exportations totales du Québec de 1981 à 2008 (en % du PIB)



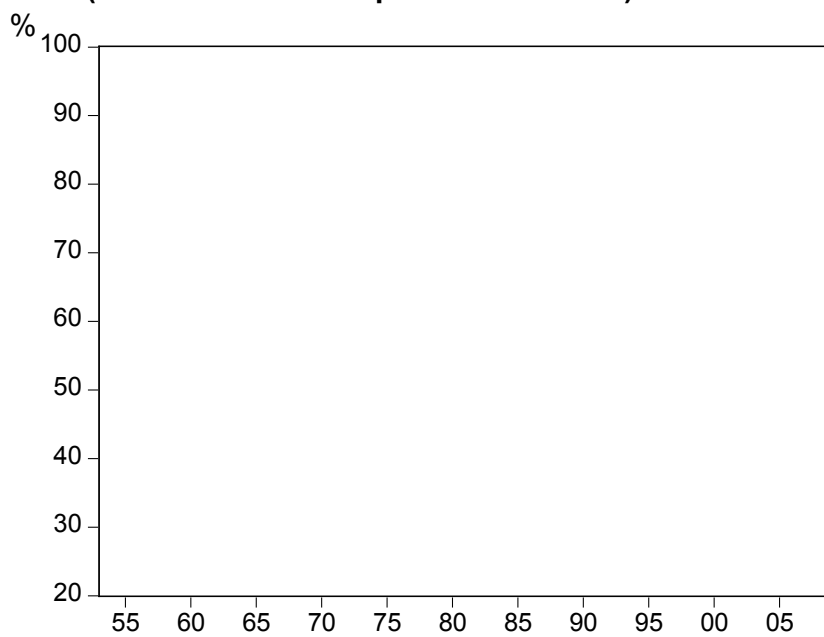
Source : Statcan.

Figure 17
Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans,
le Québec en pourcentage de l'Ontario, 1960-2009



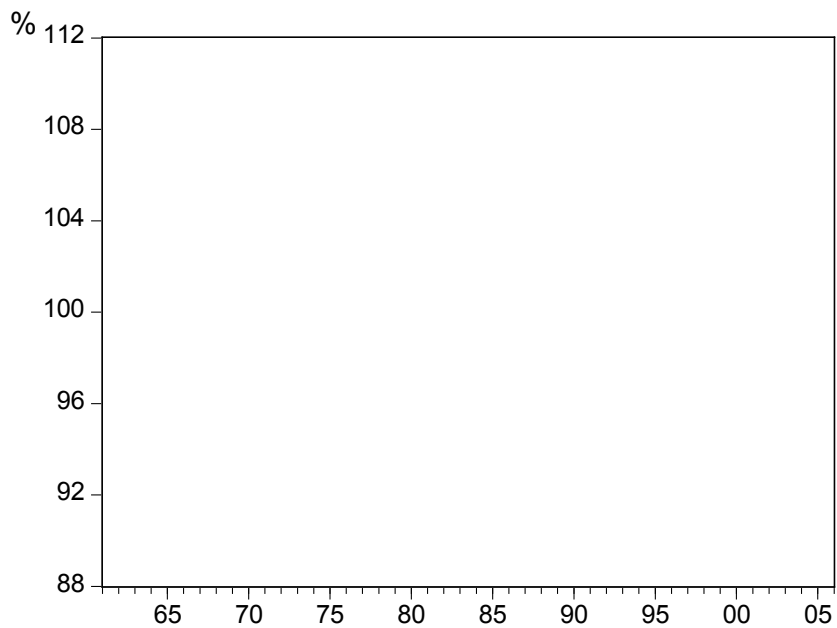
Source : Statcan.

Figure 18
Taux de féminité de la population active au Québec
(nombre de femmes pour 100 hommes) de 1953 à 2009



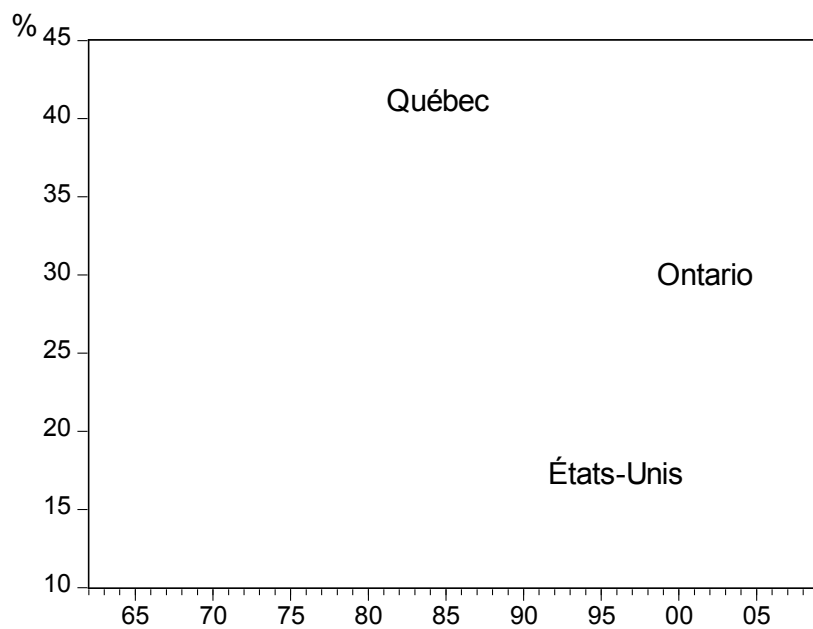
Source : Statcan.

Figure 19
Stock de capital non résidentiel par travailleur en dollars courants dans l'ensemble de l'économie, le Québec en pourcentage de l'Ontario de 1961 à 2006



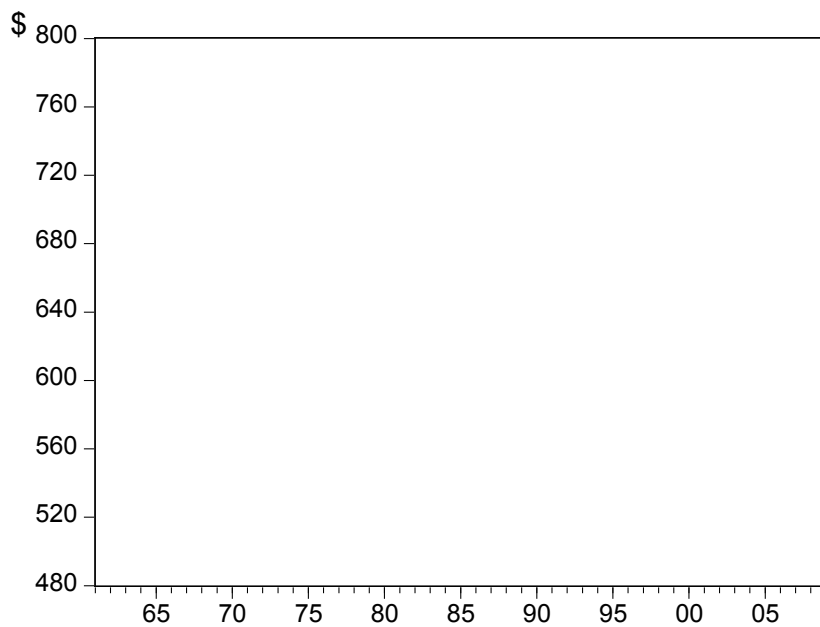
Source : Statcan.

Figure 20
Taux de syndicalisation des travailleurs salariés
au Québec, en Ontario et aux États-Unis de 1962 à 2009



Sources : Statcan; U.S. Bureau of Labor Statistics.

Figure 21
Salaire hebdomadaire moyen au Québec de 1961 à 2009
exprimé en dollars à pouvoir d'achat constant de 2009



Source : Statcan.